



ASSOCIATION des USAGERS de la PLAGE du HAVRE

84, rue Anatole France 76600 LE HAVRE

Téléphone : 06 46 47 80 82 courriel : auph@orange.fr

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 21 mai 2019**

Présents : J. BELLANGER, J. DELAMARE, P. BENARD, T. DUPAS, D. GOHIER, P. DELAHAYE, M.C. CUVELIER
D. LEROY, J.J. MORISSE.

Absents excusés : Y. BELLANGER, M. CHAPEDELAINE, P. GALLIEN, J.C. TAURIN.

Invité :

N. BEAUCHE.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par la secrétaire de séance
2. Approbation du C A. du 16 avril
3. Présentation de "INFOS DE LA PLAGE " n° 31 de mai 2019
4. Avancement des missions des administrateurs
5. Création d'un règlement intérieur pour les "cabanistes"
6. Questions diverses

1 - ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance en remerciant pour sa présence M. Nicolas BEAUCHE conseiller municipal responsable du littoral. Et l'accueil fait par D. GOHIER dans les locaux de l'association Louis DELAMARE.

2 - Approbation du C. A.

Le président demande aux membres du conseil s'il y a des observations concernant le dernier P. V. du C.A. du 16 avril 2019.

Aucune observation : le P. V. est adopté à l'unanimité.

3 - Présentation de "INFOS DE LA PLAGE" n° 31 mai 2019.

Le président donne lecture de l'INFO DE LA PLAGE n° 31 qui sera transmis par courriel aux adhérents ayant une adresse mail et remis en 300 exemplaires au bains maritime.

4 - Avancement des missions des administrateurs :

Vice- président responsable commission sportive : Pierre BENARD

Organise les tournois de pétanque les 6 juillet et 7 septembre. Les informations sont affichées sur la cabane de l'AUPH.

Trésorière : Jacqueline BELLANGER.

Encaisse les chèques des adhésions et des activités

Organise avec le Président les sorties « Hors les galets du HAVRE ».

Pour la saison 2019, le 29 juin déjeuner spectacle au « Chaudron Magik ». Les informations sont affichées sur la cabane de l'AUPH, et consultables sur notre site www.laplageduhavre.fr

Secrétaire et secrétaire adjointe : Thierry DUPAS et Christine CUVELIER.

Ils ont enregistré les adhésions, retourné les coupons "payé" et remis les chèques à la trésorière.

Administrateurs :

Patrice GALLIEN et Pierre DELAHAYE chargés du plan d'amélioration de la plage proposent des projets à court et long terme :

SUJETS	Réponse responsable littoral
<p><u>1- Difficultés de stationnement aux abords du boulevard maritime.</u> Gratuité du Boulevard maritime et parking à conserver. Zone bleue pour les voies aux alentours de la plage et de « stop and go » comme pour le port de plaisance.</p>	<p>Maintien de la gratuité du boulevard et du parking</p> <p>A voir</p>
<p><u>2- Eclairages de la digue de promenade vers les cabanes</u> Modifier l'angle d'éclairage pour une bonne visibilité des aires de jeux. But surveillance et sécurité accrues. L'éclairage de la promenade, n'éclaire pas plus que les lampadaires du boulevard et ne gênent pas les bateaux</p>	<p>A revoir et étudier de nouveau.</p>
<p><u>3- Envahissement des galets ?</u> Des stagiaires de L'IFREMER, accompagnés de spécialistes, pourraient faire une étude pour résoudre ce problème et pourquoi ne pas trouver des entreprises susceptibles d'acheter des galets ?</p>	<p>A voir</p>
<p><u>4- Sécurité des usagers</u></p>	<p>A l'ordre du jour de la réunion du 14 juin en Mairie.</p>
<p><u>a -Surveillance baignade.</u> Nous souhaitons que la surveillance de la baignade commence dès l'implantation des cabanes mi-avril et se termine mi-octobre.</p>	<p>La surveillance de la baignade est programmée du 4 juillet au 1er septembre avec quatre CRS et six sauveteurs saisonniers (stages à la charge de la mairie à hauteur de 800.00 € chaque)</p>
<p><u>b - Personnes à handicaps ou à mobilités réduites.</u> Privilégier par plus d'informations et de signalisations, aux Bains maritimes et aux postes de secours avec accès aménagés à la baignade. Multiplier ces accès à la mer en prolongeant les chemins lattés bois. Pourquoi ne pas relancer les restaurants qui ne respectent pas la réglementation (plan incliné pour accès et circulation sur les plateformes...), les verbaliser et faire des relances de mise en demeure.</p>	<p>Les bains maritimes ainsi que certains restaurants ont un plan incliné.</p> <p>A voir</p> <p>A voir</p>
<p><u>c- Beaucoup de poubelles avec système anti goéland.</u> Mep plus tôt dans la saison, dès l'installation des cabanes et revoir le système de fermeture pour éviter le pillage par les goélands. Penser ne début et fin de saison à la mep de bennes pour les encombrants !</p>	<p>Projet présenté le 14 juin en Mairie.</p>
<p><u>d- Gradins aux abords des jeux et boulodromes</u> Cela permettrait aux parents de s'asseoir pour surveiller les enfants et de servir de bancs afin de libérer les</p>	<p>Difficile à construire mais fait partie du grand projet plage.</p>

marches qui servent de lieu de repos pour les usagers de la plage et bouche l'accès aux bains maritimes	
<u>e- Antenne wifi</u> Gratuit aux cabanistes et les restaurants	A voir
<u>f- Caméras supplémentaires</u> Pour veiller à la sécurité des usagers, assurer et veiller à tout débordement, pots sauvage manifestations non prévues. Quel est le champ d'action et la surface visionnée par ces caméras de vidéo-surveillance ?	Un plan d'implantation et de couverture sera donné ainsi que les heures de surveillance
<u>g- Augmenter le nombre de stationnement à vélos</u> Plus de U d'ancrage sur l'esplanade du Ponant et aux abords du parking.	A voir

Domaine spécifique des handicapés Denis GOHIER

Il se charge de faire remonter les questions relatives aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite.

Recherche de mécènes pour dons ou subventions et recherche de lots pour les activités : Dominique LEROY et Jean-Jacques MORISSE

Le président leur a remis des courriers et lettres types, leur permettant de solliciter des sponsors.

Web-Master, Jean Charles TAURIN

Deux modèles de carte de visite nous a été proposé ainsi que le prospectus AUPH.

Un choix a été fait par les administrateurs et le Président a communiqué ce choix à JC. TAURIN.

L'impression des cartes et prospectus sera faite dès que le projet sera finalisé.

5 - règlement intérieur des "cabanistes"

Le vice-président doit le rédiger avec l'aide du président l'objectif étant de le diffuser en 2020.

6 - Questions diverses

a) Problèmes de circulation sur la promenade : trottinettes, planches à roulettes, vélos,

Il est demandé que la police municipale soit plus présente dans la journée, afin de verbaliser les contrevenants.

Demande faite également que le prix des amendes soit mis sur les panneaux d'interdiction.

Les agents des bains maritimes ne sont pas assermentés ils ne peuvent donc pas intervenir !

Porté à l'ordre du jour de la réunion du 14 juin en Mairie.

b) - Interdiction des chiens sur la plage : comme pour les vélos, les trottinettes... il est demandé que la police municipale verbalise les propriétaires des chiens qui ne respectent pas l'interdiction. Le personnel des bains maritimes n'étant pas assermenté pour régler ce problème.

Ces problèmes seront évoqués lors de la réunion en mairie le 14 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 10

Le Président,

La Secrétaire;

J. DELAMARE.

J. BELLANGER.